

communiqué de presse

DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE : CALAMITÉ OU INTÉGRATION ? !

La dernière publication¹ du Service cantonal de statistique porte sur la dépendance économique des entreprises actives dans le canton (secteur primaire non compris) telle que l'on peut la percevoir à travers les résultats du recensement fédéral des entreprises de 1985 (RFE 85).

Dans le **secteur privé**, qui occupe 180 279 personnes :

- 24 628 travaillent dans une entreprise dont le siège est en dehors du canton;
- 29 613, dans une filiale dont la maison-mère est établie en dehors du canton;
- 5 638, dans un établissement intégré à un groupe national (il s'agit ici essentiellement des grandes entreprises suisses de la distribution);
- 120 400, dans une entreprise que l'on peut qualifier d'indépendante (siège à Genève et pas filiale de maison-mère non genevoise).

Le taux de dépendance du secteur privé se fixe donc à 33,2 %. Par branche économique, ce taux est particulièrement élevé dans les activités financières, la recherche hors université, l'expédition et les agences de voyage, la location de biens mobiliers et la construction électrique, électronique et optique. Par contre, il est faible dans les transports routiers, les affaires immobilières, les services personnels (coiffeurs, blanchisseurs, ...), les oeuvres sociales, le bâtiment et la plupart des branches de l'industrie.

Dans le **secteur public** au sens large, qui occupe 59 146 personnes :

- 6 429 travaillent dans le secteur public fédéral (CFF, PTT, ...);
- 18 572, dans le secteur public international (organisations intergouvernementales, missions permanentes, ...);
- 34 145, dans le secteur public local (canton, communes, TPG, ...).

Par conséquent, le taux de dépendance du secteur public s'établit à 42,3 %.

Au total, le taux de dépendance de l'économie genevoise se fixe à 35,5 % en termes d'emplois. Entre 1975 et 1985, le phénomène est resté quasiment stable.

Quelques cantons se détachent de la liste de ceux qui exercent un contrôle sur l'économie genevoise : Zurich, Berne, Bâle-Ville, Vaud et Argovie. Quant aux pays étrangers : les Etats-Unis, puis la France et le Royaume-Uni sont fortement représentés à Genève.

Par ailleurs, Genève n'est pas seulement contrôlé, mais aussi "contrôleur", dans la mesure où des entreprises de siège genevois exercent leur activité largement en dehors du canton.

Au delà de la connotation négative du terme "dépendance économique", c'est donc bien l'importance de l'intégration qu'il faut considérer ...

1. Recensement fédéral des entreprises 1985; 10. La dépendance économique à Genève; Aspects statistiques, n° 83, mai 1991

